

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Mardi 9 février 2021

Microsoft Teams

Compte-rendu

Étaient présents : Maxime Arnaud, Agathe Baccon, Damien Cadéi-Rossi, Pierre Cavillon, Aurélien Dierickx, Marie Djoudi, Jean-François Feneux, Florian Guidat, Asma Hamdane, Angéla Hiridjee, Yannick Lacroux, Lionel Lamalle, Marianne Lempereur, Lidia Mazurek, Olivier Saulnier d'Anchald, Jean-Baptiste Gardes (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Alexandra Derouin, William Favier, Margot Fontaine, Alexandre Guais, Johan François, Annie Lhomme.

Invité : Sébastien Dulermo, 1^{er} adjoint en charge de la vie scolaire, de l'alimentation durable, de la végétalisation des bâtiments et de l'espace public et du rayonnement du 9^e.

1) Budget participatif

Dispositif mis en place par la Mairie de Paris en 2014 qui vise à consacrer une partie du budget d'investissement à des projets proposés et votés par les Parisiens.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

On distingue les projets « tout Paris » et les projets d'arrondissement.

Tout Paris : 55 projets votés depuis 2014 sur la mobilité, les aménagements, la culture, le sport, etc.

Dans le 9^e : 4,6 millions d'euros d'investissement et 19 projets votés. Exemples : Extension du square Berlioz / Piétonisation de la rue des Martyrs / réaménagement extérieur et intérieur du centre Valeyre / Jardin partagé à Valeyre / Réaménagement de la place de Budapest / Rénovation du monument de Gavarni

4 critères de recevabilité des projets :

- Relever de l'intérêt général
- Entrer dans le champ de compétence de la Ville de Paris
- Constituer une dépense d'investissement, sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes pour la Ville de Paris
- Être déposé par un.e Parisien.ne : à titre individuel ou collectif, quels que soient son âge et sa nationalité

Les projets d'aménagement lourd de l'espace public ne sont plus acceptés depuis 2018. Exemples : Aménagement de places ou de rues, création de pistes cyclables, élargissement de trottoirs, piétonisations, zones de rencontre... afin de renforcer la coordination des chantiers dans l'espace public et de réaliser dans les meilleurs délais les projets votés.

Calendrier :

- Dépôt des projets : 4 au 28 février 2021
- Recevabilité : mars
- Analyse participative des projets : 29 mars au 7 mai 2021 = co-construction / regroupement / acceptabilité
- Instruction : 29 mars au 18 juin 2021
- Commissions Ad hoc : 21 juin au 9 juillet 2021

- Vote : Automne 2021

Dans le 9^e, les deux projets en tête des voix seront mis en œuvre à partir de 2022. Montant maximum pour chacun des projets : 2 millions d'euros.

Le Conseil de quartier pourrait déposer un projet collectif. Des échanges pourront avoir lieu sur Teams hors réunion.

Idée : solliciter les équipements municipaux tels que les conservatoires, centres d'animation, gymnases, salles et terrains de sport, piscines, bibliothèques, squares et jardins pour connaître leurs éventuels besoins.

Propositions des membres à rediscuter :

Sécuriser devant le conservatoire en mettant des barrières « Croix de Saint-André » et en embellissant grâce à l'installation de bacs fleuris ou barrières végétalisées.

⇒ En discuter avec le directeur du conservatoire.

Sécuriser les abords du manège place Lino Ventura.

Installer des ruches.

Projet plus global : mieux circuler dans le 9^e

⇒ A préciser

Discussion annexe :

Végétalisation : impliquer les associations de commerçants à l'instar des illuminations de Noël qu'elles financent. Cela est compliqué en ce moment vu le contexte économique difficile mais on pourrait valoriser les actions entreprises par les commerçants pour végétaliser. Un partenariat pourrait être mis en place : le CQ finance la structure végétalisée et les commerçants s'engagent à les entretenir.

2) Désignation d'un représentant au comité des usagers

Le conseil du 9^e arrondissement, lors de sa séance du 18 janvier 2021, a adopté la création du premier comité des usagers des équipements culturels et sportifs du 9^e.

Instance de concertation entre les habitants, la Mairie de 9^e et les Services de la Ville de Paris, il a pour objectif de renforcer et d'améliorer les services offerts aux habitants du 9^e. Il rassemble les usagers des équipements municipaux du 9^e habitant l'arrondissement, les élus de l'exécutif du 9^e en charge des thématiques traitées et des représentants des directions gestionnaires.

Son rôle est de formuler des avis ou propositions sur les actions entreprises par la Mairie, les services proposés et le mode de fonctionnement des équipements.

22 infrastructures sont concernées : piscines, gymnases, salles de sport, terrain de sports, bibliothèques, centres d'animations, squares et jardins.

Composition : 40 usagers maximum

- 5 désignés par chacun des 5 bureaux des conseils de quartier du 9^e ;
- 10 désignés par tirage au sort sur la base du fichier électoral ;
- Un appel à candidatures lancé pour recruter les 25 autres usagers sur la base du volontariat

Le comité des usagers siège pour trois ans.

Il se réunit au moins deux fois par an en plénière pour évoquer l'ensemble des équipements.

Des groupes de travail thématiques et spécifiques, des visites des équipements pourront également être organisés.

Si un membre souhaite se porter volontaire pour représenter le CQ auprès de cette instance, il peut le signaler à Mariella Eripret.

3) Outils de communication

Boucle whatsapp : fonctionne bien.

Teams : les membres sont invités à rejoindre la plateforme et l'équipe du CQ.

4) Création de groupes de travail

Des groupes de travail pourront être mis en place, accompagnés de canaux de discussion sur Teams, en fonction des projets décidés par le bureau. Ainsi, sont déjà créés le canal « budget participatif », le canal « concertation rue Rochambeau » et le canal « fête de quartier ».

5) Présentation de la démarche « embellir votre quartier » et des projets d'aménagement et de végétalisation

Sébastien Dulermo présente la démarche « embellir votre quartier », nouvellement mise en place à l'échelle de Paris pour la gestion des aménagements dans l'espace public. Elle consiste à regrouper l'ensemble des interventions dans un même quartier sur une période de travaux resserrée et en impliquant toutes les directions. La Mairie du 9^e a souhaité donner la priorité aux quartiers Blanche-Trinité et Opéra-Chaussée d'Antin car l'axe Mogador/Clichy fait partie des premiers aménagements à réaliser au cours de la mandature.

Un budget spécifique de 3 à 4 millions d'euros sera dédié pour chaque quartier. Il dépendra du nombre d'habitants et de la présence de grands axes de circulation.

La méthodologie n'est pas encore établie mais les conseils de quartier joueront un rôle important. La démarche s'étendra sur deux ans, depuis la phase de concertation jusqu'à la réalisation des aménagements.

Le quartier Anvers-Montholon sera le dernier quartier du 9^e à être concerné mais il bénéficiera ainsi de l'expérience des autres quartiers.

Projets de l'équipe municipale qui seront réalisés au cours de la mandature :

- Végétalisation de la rue du Delta (en cours), de l'avenue Trudaine (entre Rodier et Bochart de Saron), de la rue de Chantilly, de la rue Rochambeau, de la rue Pétreille, de la rue Thimonnier
- Plantation d'arbres rue Condorcet
- Quartier aux écoles : secteur Tour d'Auvergne/Milton piétonisation du quartier (une réunion publique s'est tenue à ce sujet le même jour)
- Aménagement de sécurité rue de la Tour d'Auvergne (été 2021)

Le conseil de quartier pourra proposer d'autres idées d'aménagement ou de végétalisation au moment de la phase de concertation.

Exemples : davantage de traversées piétonnes ; coins de rue à sécuriser ; etc.

En plus de cette démarche, d'autres projets sont prévus.

Exemple : rues Oasis ou rues végétales aux abords des écoles ou squares. Six rues par arrondissement seront choisies, parmi lesquelles figure la rue Rochambeau, qui par conséquent ne fait pas partie de la démarche quartier.

6) Consultation pour l'aménagement de la rue Rochambeau

Le CQ souhaite organiser une concertation avec les riverains sur les aménagements à effectuer en proposant plusieurs scénarios. Un questionnaire, inspiré de ceux qui ont été réalisés pour les rues de Trévise, des Martyrs, de Clichy et Saint-Lazare, sera élaboré par le bureau puis envoyé aux riverains et distribué aux usagers du square.

L'objectif serait d'envoyer ce questionnaire après les vacances de février, soit début mars.

Une réunion de présentation des résultats sera ensuite organisée.

Le bureau pourra financer des aménagements en fonction des résultats de la concertation.

Parmi les questions à poser :

Voulez-vous des terrasses, des agrès sportifs, des bancs, des jeux, un marquage au sol, un circuit de vélo, autres ?

Les membres pourront se donner rdv pour aller sur place afin d'élaborer les questions.

Il faudra veiller à distinguer les réponses des personnes qui habitent dans ces rues d'une part et d'autre part, celles des usagers du square.

7) Suivi du "comité des plaques"

Lors de la réunion de ce comité le 19 février 2020, avait été suggéré d'installer une plaque commémorative, par ordre de priorité pour :

1. Le Journal Hara-Kiri
2. Fernandel et Jean Gabin
3. La Gaîté Rochechouart
4. Amadeo Modigliani
5. Willy Ronis
6. Albert Londres

Des membres alertent sur l'absence de femmes dans cette liste. La peintre Mary Cassatt avait également été évoquée mais non retenue. Il sera suggéré à ce comité de l'ajouter dans les priorités et de veiller davantage à la parité hommes/femmes.

8) Prochaine réunion de bureau

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 11 mars** à 19h.

9) Points divers

Problèmes de sécurité : vols de portables, cambriolages, pillages dans des magasins seraient en hausse peut-être en raison de l'absence de touristes. Une réunion se tiendra avec Adeline Guillemain, le commissaire du 9^e et la DPSP (future police municipale).

L'association des commerçants de l'avenue Trudaine souhaite organiser un vide-grenier le 16 mai et y associer le CQ. Une membre alerte sur le tarif trop élevé de certains vide-greniers (20€ le mètre).